**REGLEMENT INTERIEUR DE L’AUTO MOTO ECOLE CLIGNANCOURT**

**Ce règlement a pour objet de détenir les règles relatives à l’hygiène, à la sécurité ainsi qu’à la discipline nécessaire au bon fonctionnement de l’établissement.**

Tous élèves inscrits dans l’établissement se doivent de respecter les conditions de fonctionnement de l’auto-école sans restriction, à savoir :

* Respect envers le personnel de l’établissement.
* Respect du matériel (ne pas mettre les pieds sur les chaises, ne pas se balancer dessus, prendre soin des boitiers, ne pas écrire sur les murs, chaises, etc.).
* Respect des locaux (propreté, dégradation).
* Les élèves doivent avoir une hygiène, une tenue et un comportement correct et adapté à l’apprentissage de la conduite (pas de chaussures ne tenant pas le pied ou à talons hauts).
* Les élèves sont tenus de ne pas fumer à l’intérieur de l’établissement, ni dans les véhicules écoles, ni de consommer ou d’avoir consommé toute boisson ou produit pouvant nuire à la conduite d’un véhicule (alcool, drogue, médicaments …)
* Interdiction de manger et de boire dans la salle de code et dans les véhicules.
* Interdiction d’utiliser le matériel vidéo sans y avoir été invité.
* Respect des autres élèves en pratique et en théorie.
* Respect des horaires de code afin de ne pas perturber le bon déroulement de la leçon en cours.
* Respect des horaires de leçons de conduite. Au-delà de 15 minutes de retard, la leçon sera annulée, non reportée et non remboursée.
* Il est interdit d’utiliser des appareils sonores (MP3, téléphone portable, etc.) pendant les cours théoriques et pratiques.
* **Toute leçon non décommandée par l’élève au moins 48 heures à l’avance sera dû et facturé.**
* **Toute leçon prise doit être réglée d’avance. Aucune leçon ne peut être décommandée à l’aide du répondeur.**
* Pour assurer le bon fonctionnement de l’établissement, la direction se réserve le droit d’annuler ou modifier les rendez-vous de conduite ou de code sans préavis ni dédommagement.
* **Aucune présentation ne sera faite à l’examen pratique, si le solde du compte n’est pas réglé en intégralité 7 jours auparavant. Dans le contraire, l’auto-école se réserve le droit de réattribuer la place à un autre candidat.**

**L’équipe Auto-Moto-Ecole**

**---------*Clignancourt---------***